

**PROCES -VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL D'ASNAN
DU 13 OCTOBRE 2025**

Membres présents : 06 + 3 pouvoirs

Membre absent : 1

Absente : TONNOLI Marine,

COUDRIN Maude donne pouvoir à CREBOIS Nathalie

LANTIER Steffy donne pouvoir à Riolino Patrick

D'HIVERT Jacqueline donne pouvoir à GUENEAU Jean-Noël

Présents : LE CHARTREUX Alain, DOUX Jean Michel, GUENEAU Jean Noël, RIOLINO Patrick,
PINEAU Jacques, CREBOIS Nathalie

Secrétaire de séance ; CREBOIS Nathalie

Séance ouverte à 19h

Adoption du Procès-Verbal du 30 juin 2025, approuvé à l'unanimité

ORDRE DU JOUR :

Le maire demande à l'assemblée de rajouter deux points

- Redevance du domaine public – fibre optique
- Rapport annuel 2024 du SIAEP
- Réfection de la nouvelle mairie à l'ancienne salle d'école
- Primes de Fin d'année
- Suite Rénovation LED
- Camosine ; subvention
- Questions diverses

REDEVANCE DU DOMAINE PUBLIC POUR LA FIBRE

La redevance du domaine public pour la Fibre s'élève à 142.63€ pour l'année 2025.

La redevance sera revalorisée chaque année.

Le Conseil Municipal vote pour à l'unanimité

RAPPORT ANNUEL 2024 DU SIAEP

Le rapport annuel 2024 est exposé par le Maire.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité.

REFECTION DE LA NOUVELLE MAIRIE A L'ANCIENNE ECOLE

Les devis sont présentés au Conseil Municipal (Isolation Plafond et des 3 murs avec peinture, Changement de porte et fenêtres, électricité, plomberie et achat de mobiliers) pour un coût de 43 000 environ TTC.

Le Conseil Municipal vote pour à l'unanimité.

PRIMES DE FIN D'ANNEE

Pour la secrétaire 549 euros brut

Pour l'agent technique 83 euros brut.

Le Conseil Municipal vote pour à l'unanimité.

SUITE RENOVATION LED

Pour information une proposition de 47 740.16 €, participation de la commune de 24 168.46€.

Le Conseil Municipal ne se prononce pas pour l'instant.

- CAMOSINE : SUBVENTION

- Le Conseil municipal décide à l'unanimité : de ne pas donner de subvention.

- Questions diverses

Vente de bois d'un montant de 9200€ soit 82m3 pour 52 arbres

Qui correspond à 113^e du m3

Rappel 12% vont à l'ONF

La séance est levée à 20h15

**Le Maire,
RIOLINO Patrick**

**Secrétaire de Séance
CREBOIS Nathalie**